

FÉDÉRALISME

Mettre fin au fédéralisme
impérial et restaurer
l'autonomie des provinces

Enjeu

Le système fédéral canadien a été conçu pour assurer une répartition claire des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux, comme le prévoit la Constitution. Cependant, au fil des décennies, le gouvernement fédéral a empiété de plus en plus sur les domaines de compétence provinciale. Le gouvernement Trudeau a exacerbé cette situation dysfonctionnelle en créant trois nouveaux programmes sociaux inconstitutionnels pour subventionner les garderies, les soins dentaires et les médicaments.

Le système fédéral du Canada a dégénéré en « fédéralisme impérial » – un modèle de subordination où Ottawa viole régulièrement la division constitutionnelle des pouvoirs, impose des programmes nationaux coûteux et redistribue la richesse entre les régions pour acheter une loyauté politique. Cette centralisation du pouvoir sape l'autonomie des provinces et territoires, engendre le ressentiment et alimente les mouvements séparatistes, notamment au Québec et en Alberta.

Une fédération fonctionne mieux lorsque les gouvernements respectent leurs limites constitutionnelles et se concentrent sur leurs responsabilités fondamentales. Les provinces sont mieux outillées pour comprendre et répondre aux besoins particuliers de leur population, mais l'ingérence du gouvernement fédéral étouffe l'innovation et les empêche de le faire efficacement. En même temps, Ottawa est incapable de s'acquitter adéquatement de ses propres responsabilités. Cela a entraîné des querelles au sujet du financement, des inefficacités bureaucra-

tiques et un manque de responsabilisation à tous les niveaux de gouvernement.

Faits

La Constitution canadienne définit clairement la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Cependant, le gouvernement fédéral a à maintes reprises empiété sur les responsabilités provinciales en utilisant son soi-disant « pouvoir de dépenser », un concept qui n'est pas mentionné dans la Constitution.

Ottawa contourne ainsi la Constitution en donnant de l'argent aux provinces avec des conditions, ce qui lui permet d'imposer des normes nationales et de dicter comment les provinces dépensent leurs propres ressources. Les provinces n'ont d'autre choix que d'accepter cette intrusion et de négocier des ententes avec Ottawa, ou alors elles risquent de laisser passer des sommes importantes. Dans certains cas, le Québec a pu se retirer de ces programmes nationaux avec une compensation financière.

Grâce à ce « pouvoir de dépenser », le gouvernement fédéral s'ingère maintenant dans des domaines de compétence provinciale exclusive comme la santé, l'éducation, les garderies, les infrastructures locales et le logement. Dans d'autres domaines de compétence partagée, comme l'environnement et les ressources naturelles, le gouvernement fédéral a imposé des règlements envahissants qui dépassent son autorité constitutionnelle.

Notre plan

Le Parti populaire du Canada croit qu'il est temps de revenir à un système de fédéralisme véritable qui respecte notre Constitution et permet aux provinces de prendre en charge leurs propres affaires.

Même si nous ne partageons pas l'objectif ultime des mouvements séparatistes au Québec et en Alberta de briser le pays, nous pensons que leurs revendications sont légitimes. Compte tenu de la tendance constante vers une plus grande centralisation, la seule façon d'apporter des changements significatifs sous le gouvernement actuel pourrait être de profiter de la crise constitutionnelle qui suivrait un vote majoritaire en faveur de la sécession dans un référendum provincial.

Pour cette raison, le PPC soutiendra le camp du OUI si un référendum a lieu au Québec ou en Alberta dans les années à venir afin de briser l'emprise du fédéralisme impérial et d'ouvrir la voie à une dernière tentative de rééquilibrer notre fédération.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Abolira tous les programmes et règlements fédéraux qui empiètent sur des champs de compétence provinciale. Cela permettra aux provinces d'adopter des politiques innovantes adaptées à leurs circonstances particulières, sans ingérence fédérale, tout en mettant l'accent sur la coopération dans les compétences partagées.
- Abrogera la *Loi canadienne sur la santé* et remplacera les paiements en argent du Transfert canadien en matière de santé par un transfert permanent de points d'impôt d'une valeur équivalente. Les provinces seront entièrement responsables du financement et de la gestion des soins de santé, et elles devront rendre compte à leurs citoyens des résultats obtenus (voir la politique sur la santé).
- Réduira considérablement les montants totaux de péréquation pour qu'ils ne profitent qu'aux provinces qui en ont le plus besoin, tout en leur offrant les bonnes incitations pour diminuer leur dépendance envers les fonds fédéraux. La nouvelle formule de péréquation devrait respecter notre Constitution et être équitable envers les citoyens de toutes les provinces (voir la politique sur la péréquation).

(Août 2025)